

Communiqué de presse de François Bellot, Président du groupe MR au Sénat



Mardi 21 décembre 2010

Pneus hiver : obligation ? En tous les cas très recommandés !

La question revient chaque hiver, lorsque les chutes de neige paralysent les routes : faut-il rendre obligatoires les pneus hiver ?

Ces pneus offrent de meilleures prestations sur la neige, mais pas seulement cela. Ils sont également plus efficaces dès que la température est inférieure à 7°. Or, la plupart des automobilistes, des véhicules de transports en commun et des poids lourds n'en ont pas. Seuls 10% des véhicules en seraient équipés.

François Bellot, Président du groupe MR au Sénat, a interpellé hier en Commission des Finances Etienne Schouppe, Secrétaire d'Etat à la mobilité, sur l'efficacité des campagnes de sensibilisation, les statistiques d'accidents causés par l'absence de pneus hiver et sur l'opportunité de rendre obligatoires les pneus hiver pour les poids lourds, les véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes et les bus de transports en commun.

Le Secrétaire d'Etat a reconnu l'utilité de ces pneus selon les régions, particulièrement au Sud du pays et selon l'utilisation du véhicule. Il a également admis qu'il est difficile d'évaluer le nombre d'accidents dus à l'absence de pneus hiver. Selon lui, on ne peut que conseiller aux automobilistes qui utilisent fréquemment leur véhicule en Province de Luxembourg, Liège ou Namur d'utiliser des pneus hiver.

L'obligation totale n'est réellement opportune que dans un nombre limité de cas et aurait pour effet une explosion des prix, voire une pénurie, telle qu'on la connaît maintenant après que l'Allemagne ait imposé les pneus hiver. D'autre part, une obligation partielle serait, selon le Secrétaire d'Etat, difficile à appliquer.

François Bellot a insisté pour qu'une campagne de sensibilisation efficace soit mise en œuvre afin de recommander ces pneus dont l'efficacité n'est plus à prouver dès que la température baisse. « *Ainsi, dès que la température est inférieure à 7°, la distance de freinage est diminuée de 15% avec des pneus hiver. En cas de neige, à 50 km/h, cette distance est réduite de 50%. Par ailleurs, la sculpture des pneus hiver étant plus profonde, ils sont également beaucoup plus efficaces lors des fortes pluies connues à l'automne et en hiver. Il faut renforcer la sécurité des automobilistes, et pas uniquement quand il y a de la neige mais aussi par basse température* », conclut François BELLOT.

Secrétariat Parlement :

Palais de la Nation – rue de Louvain 7 – 1009 Bruxelles - Tél : 02/501.75.62/61 – Fax : 02/514.18.15
Website : www.bellot.be – Email : francois.bellot@rochefort.be – bellot@senators.senate.be

Secrétariat du Président :

Rue de Behogne, 35 – 5580 Rochefort – Noëlle Demoulin tél : 0476/60.97.60 - fax : 084/22.06.10 – Email : noelle.demoulin@rochefort.be
Olivier Meys : 0475/61.14.40 – Email : meys@mr.polgroups.senate.be

Communiqué de presse de François Bellot, Président du groupe MR au Sénat

François BELLOT,
Sénateur-Bourgmestre,
Chef de Groupe MR au SENAT
0475 762530

Secrétariat Parlement :

Palais de la Nation – rue de Louvain 7 – 1009 Bruxelles - Tél : 02/501.75.62/61 – Fax : 02/514.18.15
Website : www.bellot.be – Email : francois.bellot@rochefort.be – bellot@senators.senate.be

Secrétariat du Président :

Rue de Behogne, 35 – 5580 Rochefort – Noëlle Demoulin tél : 0476/60.97.60 - fax : 084/22.06.10 – Email : noelle.demoulin@rochefort.be
Olivier Meys : 0475/61.14.40 – Email : meys@mr.polgroups.senate.be